

ICI, Rien ne se perd...
Tout se transforme...
Recyclons !
TRIONS NOS DÉCHETS !



**SYNTHÈSE DU RAPPORT
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
2010**



**ECO
EMBALLAGES**



Le mot du Président

Comme chaque année, la Communauté urbaine de Dunkerque a rédigé son rapport annuel sur les déchets 2010, soulignant ses initiatives et ses avancées dans la logique structurée par la « **Charte pour un territoire responsable et exemplaire** » actualisée en 2009.

Cette plaquette en présente une synthèse, valorisant les points forts qui démontrent les résultats concrets de notre volonté constante de recherche du progrès collectif au service du développement durable.

Deux actions méritent d'être soulignées ;

- La première est le fruit d'un travail commencé en 2006 qui a été particulièrement complexe à finaliser. Il s'agit

de l'ouverture de la « Ressourcerie » en partenariat avec l'AFEJ. Outre sa vocation de détourner de la destruction plusieurs centaines de tonnes d'objets divers par an en les rénovant pour une seconde vie, elle permet de redonner une chance à des personnes en insertion, consacrant sa vocation sociale et environnementale,

- La seconde, tournée vers l'avenir, est le test de sortie du verre des bacs habituels pour les porter en points d'apport volontaire sur Malo-les-Bains et Craywick, à l'issue d'une large concertation avec les usagers concernés. Les enseignements tirés permettront ainsi de faire les bons choix demain, quand nous étudierons le nouveau Centre de Tri.

Deux exemples emblématiques qui illustrent, dans la durée, la continuité de notre approche globale et réfléchie sur le territoire sur le thème des déchets.

D'ailleurs, cette volonté partagée et réaffirmée au quotidien porte ses fruits puisque les résultats démontrent que nous sommes sur la bonne voie. En effet, les indicateurs du Grenelle calculés pour la CUD, s'améliorent au fil des rapports annuels. Les coûts sont maîtrisés, et les réflexions sur l'optimisation des méthodes et des pratiques qui ont été initiées à ma demande, avec le pilotage du vice-président Roméo Ragazzo, devront aboutir à une performance globale encore plus importante de ce grand service public pour les habitants du dunkerquois.

Il nous incombe de poursuivre cette mobilisation citoyenne qui est la nôtre, chacun ayant sa part dans l'avancement de cette gestion responsable des déchets, au plus grand bénéfice de notre Communauté urbaine et de son environnement.

Michel DELEBARRE,

Ancien Ministre d'État
Député-Maire de Dunkerque
Président de la Communauté urbaine



2010 en chiffres

Tonnages

- **87 190 tonnes d'ordures ménagères et assimilées** collectées en porte à porte et en apport volontaire
- **34 444 tonnes d'encombrants et spécifiques** collectées par le réseau des quatre déchèteries communautaires et en porte à porte par les villes membres de la CUD
- **12 894 tonnes de déchets de cantonnages et boues de station d'épuration** en provenance des services techniques des villes et de la CUD

Ainsi un total de **134 528 tonnes de déchets** provenant du territoire communautaire ont été traités.

Moyens humains

258 agents de la Direction de l'Ecologie Urbaine de la CUD travaillaient sur ce thème

- **8 agents** au siège (ingénieurs, cadres administratifs et agents d'exécution)
- **250 agents** à la Régie Collecte des déchets répartis sur les différents sites ainsi ;
 - 18 Personnels d'encadrement
 - 9 Administratifs (finance, RH, accueil)
 - 8 Ambassadeurs du tri (conseil aux usagers et contrôle qualité du tri)
 - 168 Agents en Porte à Porte, chauffeurs et rippeurs (39 à Gravelines et 129 à Petite Synthe)
 - 33 Agents chargés des apports volontaires et de la résorption des dépôts sauvages (gardiens déchèteries, chauffeurs, éboueurs)
 - 14 Agents en charge de la logistique (stocks, maintenance des sites, des bacs et des véhicules, pesée...)

Moyens matériels et logistiques

Pour la gestion quotidienne de sa filière, la Direction de l'Écologie Urbaine de la Communauté urbaine dispose de :

- 40 Bennes à Ordures Ménagères
- 88 bennes mobiles (notamment pour déchèteries)
- 242 conteneurs d'apport volontaire aériens
- 123 bacs d'apport volontaire enterrés
- 6 véhicules ampliroll qui manutentionnent les bennes de déchèteries et assurent l'enlèvement des conteneurs d'apport volontaire
- 28 véhicules légers et fourgons

Sont mis en place sur sites
à la disposition des usagers




**171 768 bacs et
5 319 composteurs.**



Éléments financiers

« En matière de coûts, l'année 2010 montre un bilan de collecte bien maîtrisé (-1,40%), alors que le coût du traitement subit une légère augmentation essentiellement pour des raisons de fiscalité. Globalement,

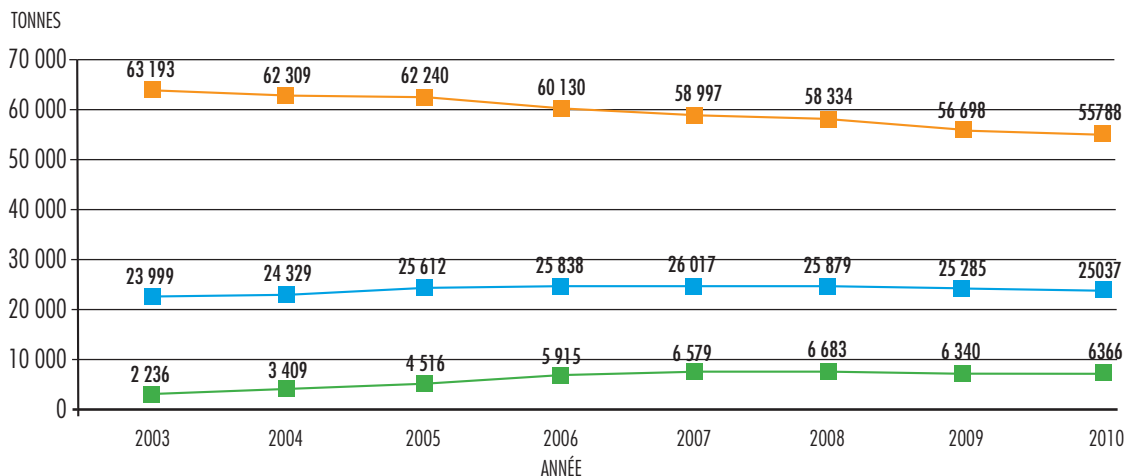
les dépenses de fonctionnement s'établissent à 31,8 M€ (dont 15,3 collecte, 9,2 traitement), pour une recette de TEOM de 23,4 M€ et dotation du budget CUD de 3,24 M€ (9,41 % du financement). »

Type de Bacs	Nb sorties de bennes	Tonnage 2010	Coût/Tonne collecte	Coût/Tonne traitement en euros	Coût total en euros	Évolution coût total 2009/2010
	5 857	54 959	109,09 €	79,81 €	189,71 €	+ 6,46 %
	1 318	6 366	211,93 €	48,20 €	260,13 €	- 0,98 %
	3 666	23 888	157,09 €	39,82 €	196,91 €	+ 0,77 %

Les grandes masses financières

- Budget global
68 367 982 €
- Fonctionnement
31 797 490 €
- Investissement
36 570 492 €

Le bilan des déchets collectés en porte à porte (incluant apports volontaires en cloche)



On remarque, sur ce graphe, une baisse continue des déchets résiduels depuis 2003.

En 2010, la légère diminution des tonnages collectés dans la poubelle bleue s'accroît (-1% par rapport à 2009), confirmant les effets de notre politique de réduction des déchets dans un environnement général de plus en plus sensibilisé.

Globalement le total général poursuit sa tendance à la diminution au fil des années.

L'apport volontaire

Les déchèteries

La C.U.D. dispose de 4 déchèteries pour accueillir les déchets dits encombrants (déchets verts, ferrailles, gros cartons, mobiliers, gravats, etc.), les déchets spécifiques (vêtements, emballages souillés) et les déchets dangereux des ménages (huiles, peintures, solvants, ampoules, néons, batteries et piles, etc.)

Ces implantations réparties sur le territoire communautaire ont plusieurs objectifs ;

- Répondre aux besoins quotidiens du public lorsqu'il est confronté à des déchets sortant du cadre habituel des ordures ménagères,
- supprimer les dépôts sauvages,
- favoriser le recyclage et la valorisation maximale de la matière dans les conditions techniques et économiques du moment,
- respecter le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers en vigueur.

Localisations

Bray-Dunes :

rue P. Decock

Dunkerque Petite-Synthe :

rue Vancauwenbergh

Dunkerque Rosendaël :

quai aux fleurs

Gravelines :

rue des Enrochements



Nature et quantité des déchets apportés en déchèteries

(cumul des 4 déchèteries)

Nature et quantité des déchets	Tonnage 2007	Tonnage 2008	Tonnage 2009	Tonnage 2010
Batteries	39	15	36	26
Cartons	697	667	675	533
Déchets-verts	6 482	6 064	5 584	4 660
D3E*		303	650	556
DMS*	151	183	208	197
Emballages souillés	17	17	17	19
Encombrants	12 538	13 286	12 403	10 759
Ferrailles	1 211	1 008	933	723
Fibro-ciment	138	144	147	138
Gravats	12 369	12 819	12 780	11 605
Huile	93	77	71	60
Papiers	0	0	0	0
Piles	6	6	7	5
Pneus	8	17	13	19
Vêtements	83	85	82	69
Total	33 832	34 691	33 606	29 369

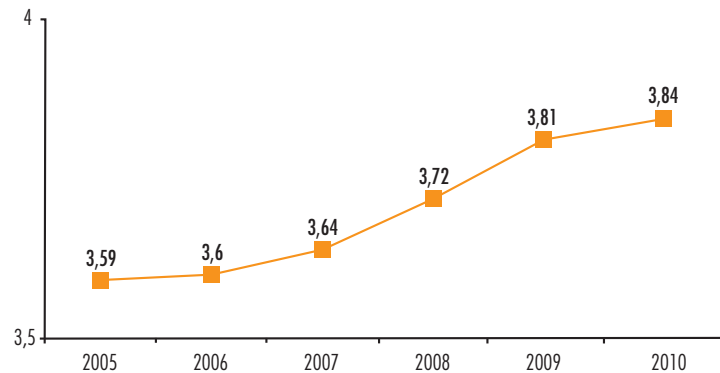
* Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

** Déchets Ménagers Spéciaux



La diminution constatée en 2009 s'amplifie. Au global, on voit que les déchets apportés en déchèteries ont diminué de 12,6 %, selon une répartition assez homogène. L'ouverture d'installations en périphérie de la CUD, la crise économique, le nouveau règlement des déchèteries peuvent avoir un effet conjugué sur les chiffres 2010.

Qualité du tri



Sur une échelle de notes allant de 1 à 4 pour qualifier la qualité globale du tri sur l'agglomération, on constate que ces efforts portent leurs fruits. En effet depuis 2005, la qualité moyenne s'améliore constamment.



Le traitement des déchets récupérés

Une fois les déchets collectés selon les différentes filières, les produits suivent différents cheminements avec le souci constant d'une valorisation maximale. Le bilan matière annexé permet d'appréhender la complexité des opérations de traitement. Les destinations principales sont de quatre natures :







- Centre de tri
- Centre de Valorisation Organique
- Centre de Valorisation Energétique
- Centre de transfert

Contrairement à la collecte exécutée en Régie directe, le traitement est majoritairement dévolu à des prestataires privés à travers des contrats de droit public.



Le centre de tri

En 2010, le nouvel exploitant, le groupement TRISELEC LILLE mandataire groupé avec la SAEMLTRISELEC (DUNKERQUE) a réceptionné 25 037 tonnes de collectes sélectives multi-matériaux des ménages de la CUD. Le centre de tri a également réceptionné et traité les apports des déchèteries pour 533 tonnes. Pour la CUD, ce sont donc 25 570 tonnes qui ont été réceptionnées sur le centre de tri dont 20 517 tonnes ont été valorisées. 1 363 tonnes de Déchets Industriels Banaux en provenance d'industriels ont également été triées.

Nature des produits recyclés	Quantités et tonnes	Economies matières réalisées
 Papier carton	15 750	539 800 m ³ d'eau 114 770 MWh d'énergie
 Verres	5 400	8 330 m ³ d'eau 10 430 MWh d'énergie
 Flacons plastique	792	254 m ³ d'eau 14 205 MWh d'énergie
 Briques alimentaires	124	570 m ³ d'eau 252 MWh d'énergie
 Acier	1 990	9 000 m ³ d'eau 3 500 MWh d'énergie
 Aluminium	65	30 m ³ d'eau 700 MWh d'énergie

Au total en 2010, ce sont les consommations de **24 121 tonnes de matières premières, de 557 984 m³ d'eau et de 143 857 MWh d'énergie qui ont été évitées.**

Ce recyclage a également évité l'émission de **8 255 tonnes d'équivalent CO₂**

Trier pour favoriser l'insertion professionnelle

Le centre de tri Dunkerquois est un site de production mais a également pour particularité d'offrir une chance à des personnes éloignées de l'emploi et en difficultés d'insertion. Cette volonté a été réaffirmée comme un critère déterminant pour le choix du nouvel exploitant, le groupement Triselec Lille (mandataire)-Triselec Dunkerque en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009.

Car la volonté de la Communauté urbaine de Dunkerque est d'utiliser son outil industriel pour promouvoir le retour à l'emploi, en proposant à chaque employé un parcours de requalification adapté, avec un suivi personnalisé. Ce processus offre un tremplin vers des emplois qualifiés et durables.



Ainsi pour 2010, ce sont :

- 27 814 heures de formation (dont 16 075 heures en interne) qui ont été dispensées aux personnels en parcours d'insertion en lien direct avec la prise de poste dans le cadre de leur mission ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours de qualification professionnelle, telles que :
 - formation soudeur
 - cariste
 - conduite d'engins de chantier
 - remédiation à l'illettrisme
- habilitations (électrique, nacelles...)
- informatique
- code de la route et permis B
- secrétariat
- 244 personnes en requalification qui ont été accueillies au sein de Triselec
- 40 personnes qui ont bénéficié d'un contrat de plus de six mois en sortie du centre de tri.
- 806 diplômes/habilitations/attestations qui ont été obtenus avec un taux de réussite de 98%.

Le centre de Valorisation Organique



Le C.V.O. a pour objet de traiter par compostage :

- la fraction fermentescible des déchets ménagers et assimilés (La « poubelle verte »),
- les déchets verts (issus des déchèteries, des services techniques),
- une partie des boues de stations d'épuration urbaines, dans le but d'obtenir un amendement organique valorisable en agriculture : le compost.

La bonne qualité du compost ainsi produit, garantit un débouché sûr au profit des agriculteurs du territoire, et concourt aux engagements pris par la CUD en matière de gestion optimale des déchets, à savoir valoriser plus, améliorer la protection de l'environnement et maîtriser les coûts de traitement.

Sur l'année 2010, il a été traité 13 385 tonnes de biodéchets et déchets verts ainsi que 6 041 tonnes de boues de STEP. Au final, ce sont 7 000 tonnes de compost qui ont été valorisées en agriculture. Le taux de valorisation des matières entrantes sur l'équipement atteint les 95,4% pour l'année 2010. La totalité du compost produit depuis 2005 est conforme.

Le centre de Valorisation Énergétique



Depuis l'année 2008, le CVE est venu compléter le dispositif de valorisation des déchets ménagers et s'ajoute au Centre de Valorisation Organique sur le site du Pôle de Valorisation des Déchets.

Les déchets ne pouvant être valorisés par le tri sélectif ou la valorisation organique sont orientés vers cet équipement industriel de premier ordre qui les transforme en énergie électrique.

D'une capacité maximale de 86 000 tonnes par an, le CVE permet la production d'énergie électrique qui est revendu au réseau EDF après autoconsommation par les installations du pôle (CVE, CVO) et la Maison du Développement Durable.

L'exploitation de l'outil CVE est assurée en continu par la société Valnor, filiale du groupe Véolia Propreté, depuis la réception de l'équipement en mai 2008.

2^e année complète d'exploitation

2010 a permis la valorisation de **78 217 tonnes de déchets ménagers résiduels** correspondant à 5 929 tonnes de déchets extérieurs au périmètre CUD lié au vide de four et 72 298 tonnes de déchets ménagers résiduels de la CUD dont :

- 56 564 tonnes d'ordures ménagères (poubelle marron)
- 5 053 tonnes de refus de tri (poubelle bleue)
- 1 089 tonnes de refus de tri au CVO (poubelle verte)
- 9 592 tonnes d'encombrants (déchèteries)

Performance énergétique

La vapeur d'eau produite par la combustion des déchets alimente le turboalternateur qui génère l'énergie électrique.

Compte tenu des périodes d'arrêt pour maintenance, la production d'énergie électrique s'est élevée à 33 680 MWh en 2010. Après auto-consommation du CVE, du CVO et de la Maison 3D, ce sont 25 095 MWh d'énergie électrique qui ont été exportés et revendus à EDF, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 12 000 habitants (hors chauffage).



Communauté urbaine de Dunkerque

Pertuis de la marine

BP 85530

59386 Dunkerque cedex 1